

REGLEMENT INTERIEUR DU VETATHLON

DU TURTLE BIKE 2010

Tout engagement implique que chaque participant a pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses et conditions qui figurent ci-après.

PRESENTATION

Le vétathlon du Turtle Bike d'Huchenneville est une épreuve qui enchaîne une course à pied de pleine nature de 5km, un cross country VTT de 20km et une nouvelle course à pied de pleine nature de 5km. Elle se déroule à partir du terrain de football d'Huchenneville et sur un circuit comportant du relief, constitué de chemins, de sentiers forestiers et de routes.

Cette épreuve sportive se pratique en individuel ou en équipe de deux (un coureur à pied et un vététiste en relais avec changement dans le parc à vélos). Tout au long de l'épreuve, les engagés devront **respecter les consignes de sécurité** indiquées par les organisateurs et les signaleurs ainsi que le **code de la route**. Ils **restent responsables de leurs actes**.

Un service médical (médecins et secouristes) et des signaleurs seront présents sur le site de l'épreuve.

INSCRIPTION

Epreuve ouverte à tous (1993 et plus). Les participants devront envoyer le bulletin d'engagement, la cotisation par la poste. Les 100 premiers inscrits avant le 12 septembre recevront en récompense un t-shirt de l'événement. L'engagement sur place sera majorée et sans la récompense t-shirt.

Les licenciés (UFOLEP-FFTRI-FFC-FFA-FSGT...) devront envoyer une photocopie de la licence en cours de validité et/ou la présenter au moment du retrait des plaques VTT et des dossards. Les non UFOLEP (risque 3), FFC, FSGT et les FFtri devront être en possession d'un certificat médical de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication à pratique du vétathlon ou des activités multisports en compétition. Pour les UFOLEP (risque1-2) et les FFA qui ne font que le trail dans une équipe de 2 la licence est suffisante mais pas pour le VTT.

Les personnes encore mineurs (JUNIOR : 1992-1993) devront transmettre une autorisation parentale pour réaliser l'épreuve.

Bilan :

TYPES LICENCES	CERTIFICAT MEDICAL	ACTIVITES POSSIBLES
UFOLEP RISQUE 3	non	VTT + course à pied
UFOLEP risque 1 et 2	non	Course à pied
UFOLEP risque 1 et 2 et FFA	oui	VTT + course à pied
FF TRI	non	VTT + course à pied
FFA	non	Course à pied
FFC-FSGT (cyclo)	non	VTT + course à pied
NON LICENCIES	oui	VTT + course à pied

MATERIEL PERSONNEL

Le port du casque **VTT à coque rigide est obligatoire** pour les vététistes, la jugulaire devant être attachée.

Les vélos utilisés doivent être des VTT en bon état (freinage,...).

PARC A VELO

Le parc à vélo est uniquement réservé à la circulation des compétiteurs (dossards) qui s'y déplacent uniquement **à pied**, les organisateurs s'engagent à favoriser la sécurité des sportifs dans cette zone à forte affluence.

Les vététistes doivent tenir leur VTT à la main et attendre la sortie du parc pour monter sur leur selle.

La plus grande vigilance est demandée à tous les participants pour ne pas empiéter sur les zones de circulation et ne pas mettre en péril la sécurité.

La zone de pointage des dossards et plaques à vélo doit être libre pour permettre l'arrivée des sportifs et le pointage (chronomètres).

DOSSARDS ET PLAQUES A VELO

Les participants peuvent retirer les dossards et les plaques à vélo entre 12h00 et 13h30.

Prévoir 4 épingles par sportif pour fixer le dossard.

Pour les équipes en « DUO », les relais se feront à pied dans une zone en amont du parc VTT. Les VTT seront placés dans le parc à vélo au niveau des emplacements numérotés.

Les plaques numérotées des vététistes sont fixées à l'avant du vélo au niveau du guidon tandis que les coureurs à pied épinglent leur dossard à l'avant de leur maillot pour en garantir la reconnaissance lors des pointages. Les concurrents individuels se munissent donc de ces deux moyens d'identification selon les mêmes principes. Des pointages seront réalisés sur le circuit. Toute sortie du circuit est éliminatoire. L'échange des roues est interdit. Le drafting est autorisé en VTT. Les dossards et plaques à doivent être retournés à la fin de l'épreuve en échange d'un ticket boisson. Les 100 premiers inscrits avant le 12 septembre 2010 recevront un T-shirt « Trail ». Il sera réalisé une tombola lors de la préparation des résultats.

DEROULEMENT	
Entre 12h00 et 13h30	Retrait des dossards et plaques VTT et installation dans le parc VTT (fin 13h40). Mise en ligne et briefing à 13h50. Départ à 14h00.
A 14h00	Course à pied-Trail (5kms) Circuit VTT (2x10 kms) Course à pied (5kms) Bike Wash à disposition.
Vers 17h00	Communication des résultats-12 podiums Remise des récompenses Dès le lendemain , consultation des photos et des résultats sur le site du TURTLE BIKE . www.turtlebike.canalblog.com Les personnes qui ne veulent pas apparaître en photo sur le site internet pourront nous demander par courrier électronique de retirer leurs images (préciser le numéro d'engagement).

Tout concurrent abandonnant l'épreuve est tenu d'en avvertir les organisateurs et de rendre le matériel l'identifiant (plaque à vélo et/ou dossard).

L'organisation assurera au maximum votre sécurité sur différents points du circuit (carrefours, descentes, ...). Néanmoins, **le respect du code de la route et la convivialité avec les autres utilisateurs du circuit restent en vigueur**. L'organisation décline toute responsabilité en cas de non respect du règlement, non respect du circuit, débalisage par un tiers, déficience physique, défaut de maîtrise du VTT, mauvaise appréciation, action d'un tiers, ou de tout autre événement pouvant porter préjudice au concurrent. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un problème de santé du participant, en cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route et/ou des consignes de sécurité, en cas de vol, de dégradation ou de perte d'objets ou de matériel.

En effet, le parc à vélo par exemple est surveillé au niveau de la sécurité sans que les organisateurs puissent garantir une surveillance totale du matériel. Il en est de même pour les locaux en accès libres. Le vétathlon pourra être modifié, voir même annulé sans préavis par l'organisation (ex : vent > 80km/h ...). L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile d'organisateur, ce qui implique que chaque participant s'engage sur le couvert de sa propre assurance responsabilité civile et individuelle accident. L'assurance « responsabilité civile » souscrite ne prend effet que sur le parcours officiel et uniquement pendant la durée de la compétition pour les participants régulièrement inscrits. En aucun cas cette assurance ne couvre les accidents, les frais de soins et les dommages aux matériels.

Chaque participant reste seul responsable des accidents dont il serait auteur ou victime. Il doit s'assurer auprès de son médecin traitant que son état de santé lui permet de participer à ce vétathlon et il certifie être en possession d'une licence valable et/ ou d'un certificat stipulant l'absence de contre indication médicale à la pratique du vétathlon ou du sport en compétition. La participation en solo est recommandée aux sportifs entraînés, le duo est conseillé aux sportifs. La durée de l'épreuve varie entre 1h30 et 3h30 avec beaucoup de dénivelé !

12 PODIUMS	
INDIVIDUEL « SOLO » (7 podiums)	EQUIPE « DUO » (5 podiums)
JUNIOR G (92-93) FEMININE A (93-77) FEMININE B (76 et avant) SENIOR A (81-91) SENIOR B (71-80) VETERAN A (59-70) VETERAN B (58 et avant)	FEMININ MIXTE MASCULIN 1 (total moins de 60 ans) MASCULIN 2 (total 61-80 ans) MASCULIN 3 (total 81 ans et plus)

Le respect de la nature et de l'environnement sont des valeurs essentielles. Chaque participant devra respecter la nature et s'engage à n'abandonner aucun déchet, matériel derrière lui. Tout contrevenant sera exclu du classement et tenu civilement responsable en cas de plainte.

RECOMPENSES

La présence des coureurs récompensés sera obligatoire lors de la remise des récompenses.

Le concurrent certifie par son engagement avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve en connaissance de cause. Il décharge l'organisateur pour tout incident et accident pouvant survenir lors du vétathlon et déclare participer à l'épreuve sous son entière responsabilité et appréciation.

VETATHLON DES MOMES

Une épreuve « découverte » sera organisée à 11h00 sur le terrain de football d'Huchenneville pour les enfants à partir de 6 ans. Epreuve ludique avec circuits adaptés aux différents âges et niveaux des enfants. Circuit sans dénivelé pour les petits. Accueil à partir de 10h00 et goûter offert à tous les enfants. Licence ou certificat médical + autorisation parentale obligatoires.